



# L'aide aux personnes âgées



L'aide aux séniors chez **NET HOME** est considérée et valorisée. Plus qu'une simple activité rémunérée, votre mission se rapproche plus d'une vocation. En travaillant avec nous au côté des personnes âgées vous devenez très vite un intervenant référent indispensable. C'est une satisfaction permanente de se dire, chaque jour, que grâce à votre intervention une personne âgée aura une journée bien plus agréable. S'occuper des personnes âgées devient alors :

## **Se mobiliser :**

Votre ardeur et votre persévérance à ne pas laisser une personne âgée dans l'isolement, feront de votre mission un réel accomplissement personnel. Chaque personne sortie de l'isolement est une petite victoire que vous pouvez vous attribuer.

## **Donner une énergie nouvelle et trouver des activités motivantes :**

Vous apprenez à ne pas laisser perdre les énergies. En fonction de leurs capacités, vous réussissez à créer une dynamique autour d'eux afin de réintroduire de la vitalité dans leur vie. Grâce à votre sens de l'écoute et vos compétences relationnelles, vous saurez trouver et adapter les activités adéquates et différentes pour chaque personne,

## **Faciliter leur quotidien :**

Vous les aidez à accomplir certaines tâches toujours dans l'esprit de leur faciliter la vie et d'améliorer leur quotidien. La satisfaction de ces séniors est une réelle motivation dans l'accomplissement de vos missions.

## **Fonctions**

La mission est définie par l'usager en fonction de ses besoins. Les fonctions principales comprennent la préparation des repas, la réalisation des courses, l'aide à la toilette, l'entretien de la maison (ménage/repassage), l'accompagnement pour les déplacements, l'assistance aux démarches administratives, la pratique de loisirs ou de promenades, l'accompagnement pour des tâches quotidiennes lié à la perte d'autonomie...

## **Profil recherché**

Les intervenants doivent justifier d'un an d'expérience au minimum et sont idéalement diplômés dans les domaines sociaux et/ou sanitaires (BEP Carrières Sanitaires et Sociales, DEAVS...). Le permis de conduire et la possession d'un véhicule ne sont pas obligatoires, mais ils sont préférés.

## **Modalités d'emploi & contexte de travail**

Les intervenants sont embauchés en CDI à temps partiel, ils travaillent selon leurs disponibilités au domicile des usagers.